

# Règlement du concours

## “la diversité s’affiche”

Le présent concours est organisé par Active, pôle de l'économie solidaire. Il a pour objet de promouvoir la diversité dans la création d'entreprise et de réaliser une exposition itinérante qui débutera à Dijon au cours du mois de novembre 2010 à l'occasion de la quinzaine de la diversité. Cette exposition se déplacera ensuite dans les départements de la région Bourgogne.

### **Le concours commencera le 15 septembre 2010.**

**Active, pôle d'Economie Solidaire**  
**12D rue Général Leclerc, 71100 Chalon-sur-Saône**

#### **1- Condition d'accès au concours:**

Ce concours est ouvert à toute personne majeure, professionnelle ou non professionnelle résidant en Bourgogne. La participation est libre et gratuite, chaque candidat (même nom, même prénom, même adresse, même date de naissance) ne peut présenter qu'un seul projet d'affiche.

Tout participant doit retourner le bulletin d'inscription complété et signer le règlement du concours.

#### **2- Techniques de création :**

Les participants sont libres d'utiliser la technique de leur choix : photographie, dessin, traitement infographique, peinture, collage etc.

Merci de fournir vos œuvres :

- Par e-mail en format numérique : fichiers eps ou pdf haute qualité (à 300dpi, vectorisé, en CMJN, fichiers aplatis), format 600 x 800mm.

Les formats numériques sont préférés pour une impression finale sans retouche, fidèle à vos créations.

- Par courrier en format papier : taille A3 maximum (420 x 297mm).

Les formats papiers seront numérisés et agrandis par nos soins.

Pour des raisons pratiques de circulation de l'exposition, l'impression numérique finale des affiches sera réalisée en impression numérique couleur au format A1 (600 x 800mm).

Il est recommandé de ne pas utiliser de couleurs fluorescentes, brillantes ou métallisées et de ne pas abuser du relief pour les productions « papier ». Ces originalités ne seront pas, ou mal, restituées à l'impression.

#### **3- Critères de sélection des œuvres :**

Les projets d'affiche devront montrer que la diversité des personnes et des entreprises est une richesse pour un territoire. Les projets seront sélectionnés en fonction de leur originalité, leur qualité graphique et leur force d'interpellation.

#### **4- Réception des œuvres :**

Les projets d'affiches devront être adressés avant le 31 octobre 2010,

Par e-mail à l'adresse suivante [active@eco-solidaire71.org](mailto:active@eco-solidaire71.org)

Ou par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.  
Active, pôle d'Economie Solidaire

« La diversité s’affiche »

12D rue Général Leclerc, 71100 Chalon sur Saône

#### **5- Jury:**

Un jury régional, constitué de trois membres dont un professionnel des arts graphiques et de la communication sélectionnera au moins 10 projets pour faire partie de l'exposition.

Il choisira parmi ces derniers les deux meilleurs projets, un dans la catégorie « professionnel » et un dans la catégorie « non professionnel ».

Sa décision sera sans appel.

Les auteurs des projets retenus seront informés des résultats du concours par email, par courrier ou par téléphone au plus tard le 5 novembre 2010.

#### **6- Prix :**

Le lauréat de la catégorie « professionnel » et le lauréat de la catégorie « non professionnel » recevront chacun un prix d'une valeur de 1 000 € qui leur sera remis en main propre lors de la cérémonie de remise des prix. Les œuvres sélectionnées seront exposées et bénéficieront de la couverture médiatique de l'évènement. Les deux affiches gagnantes seront mises en ligne sur le site d'Active jusqu'au 31 décembre 2011.

#### **7- Garantie d'originalité :**

Les participants s'engagent à ne présenter que des œuvres originales réalisées dans le cadre du présent concours. Tout participant ne respectant pas cette règle sera exclu du concours.

#### **8- Droits d'auteur :**

Les participants au concours conservent la propriété intellectuelle de leur œuvre ainsi que leurs droits d'auteur. Seuls les droits d'utilisation sont cédés jusqu'au 31 décembre 2011. Les créateurs s'engagent à mettre gracieusement leur travail à la disposition d'Active, pôle de l'économie solidaire, dans le cadre exclusif du concours « la diversité s’affiche » et de l'exposition qui en résultera.

#### **9- Dépôt du règlement :**

Le présent règlement est déposé à l'étude :

SCP CAMELIN-TRAPON, 6 rue Général Leclerc - BP 534, 71332 Chalon sur Saône

Le présent règlement est disponible gratuitement, en nos bureaux ou sur demande faite par courrier sous enveloppe non affranchie à l'adresse suivante : Association Active, pôle de l'économie solidaire, 12D rue Général Leclerc, 71 100 Chalon sur Saône  
L'envoi dudit règlement est gratuit.

# INSCRIPTION

## “la diversité s’affiche”

### L’artiste

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... E-mail : .....

Participe au concours d’affiche

En tant que :

Amateur

Professionnel

Si “Professionnel” précisez.....

### L’œuvre

Nom de l’œuvre : .....

Texte de présentation : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

J’affirme avoir pris connaissance du concours et en accepte les termes :

Date : ..... Signature : .....